BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

# LIMANS

N° 57- août 2020

Alpes-de-Haute-Provence

**Mairie de Limans**
Lundi, mardi jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30
Tél. : **04 92 73 01 69**
Mail : mairie.limans@wanadoo.fr
facebook.com/villagedelimans

# Sommaire

**Mot du Maire** ..... p1

**Municipalité** ..... p2
- Budget 2020
- Appel à candidatures
- Ouverture secrétariat de mairie
- Côté Comcom
- Permanence PNRL

**Vie locale** ..... p4
- Action Sécheresse
- Appel à contribution
- Des nouvelles de l'école
- Réouverture de la bibliothèque
- Rentrée scolaire
- Le marché hebdomadaire
- Le bistrot de Limans
- Mémoires de confinement à Limans

**Vie associative** ..... p9
- Les jardins limanais
- Comité des fêtes limanais
- Le stage d'été 2020
- MHeMO Ongles

**En bref** ..... p13
- Relevé des compteurs d'eau
- Stop Linky

# Agenda

| Évènement | Date | Organisateur |
|---|---|---|
| **Fête du village** | 15 et 16 août | Comité des fêtes |
| **Une journée de programmation culturelle et de découverte de pratiques artistiques et artisanales** | 26 septembre | Les mARTmites |

**Comité de rédaction**
Jacqueline Chabaud, Elohim Brachet,
Nicolas Furet, Susanne Husmann.
Mise en page : Hamagol Rouhi.
Nous remercions toutes les personnes
qui ont participé à la rédaction de ce bulletin.

## 2020, rien ne va plus dans notre monde de la planète terre, mais à Limans un petit village s'organise…

« *Si l'épidémie est un peu plus grave, ce qui est possible, puisqu'elle est transmissible par l'homme, elle aura des conséquences véritablement planétaires : économiques (les modèles laissent à penser que cela pourrait entraîner une perte de 3 trillions de dollars, soit une baisse de 5 % du PIB mondial) et politiques (en raison des risques de contagion…) On devra, pour cela, mettre en place une police mondiale, un stockage mondial et donc une fiscalité mondiale. On en viendra alors, beaucoup plus vite que ne l'aurait permis la seule raison économique, à mettre en place les bases d'un véritable gouvernement mondial.* »

Cet écrit paru dans *L'Express* sous la signature de Jacques Attali pendant la petite épidémie de 2009 a de quoi nous poser quelques questions qu'il serait trop long d'évoquer dans cet éditorial.

Devons-nous compter sur nos classes dirigeantes majoritairement politico-affairistes pour construire le «monde d'après» ? Laissons à chacun(e) le choix de la réponse.

Mais vu de notre commune, il serait sage d'élaborer quelques pistes de réflexions, de propositions sur cette révolution copernicienne que nos sociétés doivent opérer : mettre l'économie au service de l'être humain, du respect des écosystèmes, et non l'inverse.

Nous espérons proche le temps où il nous sera possible d'organiser un débat public sur ces thèmes. Il nous faut aussi trouver d'autres moyens de communiquer entre nous, faire circuler l'information et les réflexions. Qui s'informe, lit régulièrement le site ? Une question à creuser !

Depuis notre prise de fonction le 26 mai nous avons commencé à prendre pied dans les réalités de Limans, et celles de la gestion des affaires publiques.

Depuis la fin du confinement, il nous a été nécessaire de nous retrouver, le nouveau conseil municipal, de discuter de notre fonctionnement interne, externe, et d'organiser les premiers conseils municipaux. Le premier le 16 juin sur le vote du budget essentiellement, puis le 26 sur les modifications au sujet de l'école, le 10 juillet sur les délégations pour les élections sénatoriales de cet hiver, le 21 juillet (le 16 juillet nous avons fait un conseil municipal « à blanc » car nous n'avions pas le quorum ) sur le comité des fêtes renaissant, le 4 août sur un litige entre la municipalité et un habitant à propos d'une demande de raccordement à l'eau potable de la commune.

Malheureusement le résultat du second tour de Forcalquier ne nous promet pas beaucoup d'espoir de coopération active avec la Comcom, mais nous ne désespérons pas de tisser des liens positifs, et peut-être concrets, avec quelques conseillers communautaires.

Autour du 20 septembre, à préciser la date en début du mois, « deuxième vague » épidémique ou pas, nous envisageons la première réunion publique, en extérieur si nécessaire, avec toutes et tous les habitant(e)s de Limans et des Ybourgues qui le désirent pour faire le point sur cette crise sanitaire inédite, des réflexions individuelles et collectives qu'elle nous inspire, des pistes d'actions concrètes qu'elle nous suggère…

Pour finir nous vous signalons une adresse mail que nous avons créée pour une possibilité de communication de plus entre vous et nous, «leslimanais@gmail.com». N'hésitez pas à nous écrire, informations, commentaires, propositions, poésie, conseils…

Merci et à bientôt, à la rentrée, sans Covid on espère.

Nicolas Furet

## Budget 2020

L'urgence sanitaire et les exigences calendaires ont conduit la nouvelle équipe municipale constituée le 26 mai dernier à voter le budget 2020 dans des délais extrêmement rapides.

De fait, nous avons validé *le budget primitif* et *le budget annexe eau et assainissement* préparés par le conseil municipal sortant, reflétant pour chacun d'entre eux les prévisions de recettes et de dépenses en fonctionnement et en amortissement.

Compte tenu de la qualité de la gestion des affaires de la commune par l'équipe précédente qui a su rétablir un résultat cumulé très satisfaisant : 80 000 € en 2018, 94 000 € en 2019, il n'y avait pas lieu de douter de la pertinence de ces budgets en termes de gestion financière. Nous héritons donc d'une capacité d'autofinancement (indicateur classique de bonne santé) bienvenue dans le contexte actuel : diminution des recettes fiscales due à la Covid 19 (taxes de séjour - droits de mutation) et nécessité de faire face à des investissements lourds (station d'épuration de l'eau).

***Le budget eau et assainissement*** devient donc un outil indispensable pour le suivi et le contrôle des dépenses et des recettes en toute transparence.

Rappelons qu'il s'agit d'un budget d'exploitation (caractère commercial : vente de l'eau) et que nous sommes sous le coup d'une astreinte préfectorale nous contraignant à renouveler l'intégralité du système d'ici le 30/06/21 (grâce à l'obtention d'un report de délai).

### Les coûts

Frais d'études (géologiques, implantation, recevabilité auprès de la police des eaux...) : 40 000 € (budget 2019).

Terrain, agencement, aménagements : 515000 € (budget 2020).

### Les recettes

Subventions d'équipement : 268 000 €, emprunt : 210 000 € (budget 2020).

On comprendra aisément la nécessité de suivre de très près les recettes et les dépenses prévues au **budget primitif** sachant que certains investissements restent incontournables comme la sécurisation de l'église, la dotation en équipement numérique de l'école, les travaux de voirie pour des montants respectifs de 15 000 €, 9 500 €, 30 000 €, même si nous bénéficions d'une subvention d'État de 5 600 € pour l'équipement informatique de l'école.

En résumé, en cette année 2020 :

Nous devons rester vigilants si nous voulons éviter le recours à l'impôt comme cela a été fait au cours de la mandature précédente (augmentation de la taxe sur le foncier bâti : 7,70 % en 2014 contre 12 % en 2016, stabilisée depuis), mais ne pas renoncer à nos projets concernant le développement de l'attractivité de notre école (aujourd'hui en danger en raison d'un effectif limité), l'animation de notre village (restauration d'une subvention au Comité des Fêtes pour un montant de 3 000 €).

## Appel à candidatures au sein de la commission de contrôle des listes électorales

La commune recherche deux volontaires possédant une bonne connaissance de la population pour exercer les fonctions de délégué du tribunal et de l'administration pour vérifier les opérations d'inscriptions et radiations des listes électorales.

### Les conditions

Ne pas être conseiller municipal, agent de la commune.

Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation judiciaire.

S'engager à participer de manière assidue, bénévole, neutre et impartiale aux réunions de la commission de contrôle.
**Date limite de candidature** : fin août pour un dépôt en préfecture et au Tribunal de Grande Instance début septembre.
**Comment se porter candidat ?** En remplissant le formulaire de candidature disponible en mairie.
Les membres de cette commission sont nommés pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal.

## Ouverture secrétariat de mairie

Horaires d'ouverture de la mairie
Lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 12h30.
À l'heure où nous écrivons, nous ne pouvons vous présenter la nouvelle (ou le nouveau) secrétaire à mi-temps, en remplacement de Laurence de Colière qui a trouvé un travail à plein temps comme elle le souhaitait.

Nous souhaitons une bonne retraite à notre employée municipale pour le ménage, Jocelyne Paulino, et la bienvenue à Christine Andréani qui la remplacera dès la rentrée.

## Côté Comcom

Arnaud Boutet, ex-président de la Comcom qui à la mise en place du nouveau conseil communautaire le 17 juillet à Saint-Etienne-les-Orgues a gratifié l'assemblé d'un bilan instructif et critique de la Comcom : 20 pages disponibles sur commande en mairie.

Toujours côté Comcom, l'"adressage" de la commune, nouvelle identification des adresses en lien avec les nouveaux systèmes informatiques mis en œuvre par la précédente municipalité, est en passe de validation.

**CALENDRIER DES PERMANENCES DE L'ARCHITECTE CONSEIL DU PNRL**

Olivier FAGE, architecte dplg

juillet, août & septembre 2 0 20

**SECTEUR DE FORCALQUIER-LURE**

conseils architectural & énergétique

FORCALQUIER•LURE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

| | | mardi 7 juillet A | lundi 13 juillet C | vendredi 17 juillet B | jeudi 30 juillet A | vendredi 31 juillet B | lundi 3 août C | mardi 4 août B | mardi 11 août A | lundi 17 août C | mardi 18 août B | mardi 25 août A | mardi 1 septembre B | mercredi 2 septembre A | lundi 21 septembre C | mardi 22 septembre B | vendredi 25 septembre A |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| SIGONCE | PNRL/CCPFML | 9:00 | | | 9:00 | | | | 9:00 | | | 9:00 | | 9:00 | | | 9:00 |
| LIMANS | PNRL/CCPFML | 11:00 | | | 11:00 | | | | 11:00 | | | 11:00 | | 11:00 | | | 11:00 |
| FORCALQUIER | PNRL/CCPFML | 14:00 | 16:30 | | 14:00 | | 16:30 | | 14:00 | 16:30 | | 14:00 | | 14:00 | 16:30 | | 14:00 |
| PIERRERUE | PNRL/CCPFML | | | 10:00 | | 10:00 | | 10:00 | | | 10:00 | | 10:00 | | | 10:00 | |
| LURS | PNRL/CCPFML | | | 14:00 | | 14:00 | | 14:00 | | | 14:00 | | 14:00 | | | 14:00 | |
| NIOZELLES | PNRL/CCPFML | | | 17:15 | | 17:15 | | 17:15 | | | 17:15 | | 17:15 | | | 17:15 | |
| ST-ETIENNE LES ORGUES | CCPFML | | 8:30 | | | | 8:30 | | | 8:30 | | | | | 8:30 | | |
| REVEST - ST-MARTIN | CCPFML | | 11:00 | | | | 11:00 | | | 11:00 | | | | | 11:00 | | |
| ONGLES | CCPFML | | 14:00 | | | | 14:00 | | | 14:00 | | | | | 14:00 | | |

*Pour contacter les secrétariats et/ou services urbanisme des mairies :*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Forcalquier : | 04 92 70 91 04 | | |
| Limans : | 04 92 73 01 69 | Pierrerue : | 04 92 75 16 61 |
| Lurs : | 04 92 79 95 04 | Revest-Saint-Martin : | 04 92 75 87 74 |
| Niozelles : | 04 92 75 03 33 | Sigonce : | 04 92 75 03 96 |
| Ongles : | 04 92 73 06 92 | Saint-Etienne-Les-Orgues | 04 92 73 02 00 |

V3.0 du 04/05/2020

*diffusion par courriel aux mairies + service architecture & paysage PNRL + accueil Maison du Parc + Communauté de communes PFML + STAP 04 + DDT 04 le 4 / 5 / 2020*

## Déclenchement du stade vigilance du Plan d'Action Sécheresse

Le stade de vigilance défini dans le « Plan d'Action Sécheresse » est entré en vigueur à compter du 31 juillet. Ce stade de VIGILANCE n'induit pas de mesures de limitation ou de réduction des usages de l'eau. Il a pour vocation de sensibiliser l'ensemble des usagers du département, privés et publics, sur la nécessité de réaliser des économies d'eau pour préserver ou prolonger la disponibilité de la ressource.

Compte-tenu de l'état général de l'ensemble des masses d'eau superficielles et des masses d'eau souterraines, le seuil de vigilance intervient simultanément sur l'ensemble du département. **Chaque usager doit porter une attention toute particulière à ses besoins en eau et limiter au strict nécessaire sa consommation.**

L'été, notre commune double sa consommation en eau, nous comptons sur vous pour que chacun fasse des efforts pour préserver cette ressource indispensable à la vie.

### Plan d'Action Sécheresse ?

La gestion de la sécheresse dans le département des Alpes-de-Haute-Provence se fait en application d'un « Plan d'Action Sécheresse », permettant d'organiser la gestion quantitative de l'eau en situation de sécheresse, en prenant en compte les besoins respectifs des utilisateurs et du milieu, leur conciliation et leur priorisation, afin d'anticiper les situations de pénurie en eau.

### Quels sont les différents seuils du Plan d'action sécheresse ?

Il y a 4 seuils permettant d'évaluer le niveau critique de la sécheresse, en fonction du

débit du cours d'eau concerné : vigilance, alerte, alerte renforcée, et crise.
L'arrêté du 16 juillet 2020 indique qu'**aucune mesure de restrictions obligatoires n'est prévue**, néanmoins, il est demandé aux collectivités d'informer largement les citoyens afin que tous les usagers régulent volontairement leur consommation d'eau.

### L'eau est précieuse, économisons-la !

Afin d'économiser l'eau au maximum, voici les préconisations de la préfecture en matière de vigilance sécheresse :

**Limitons les usages d'eau non prioritaires**

- nettoyage des terrasses
- lavage de la voiture
- arrosage des pelouses

**Évitons le gaspillage**

- préférer une douche à un bain
- réutiliser l'eau de lavage des légumes pour arroser les plantes
- ne pas laisser couler un robinet inutilement
- faire tourner le lave-linge et le lave-vaisselle à pleine charge

**Surveillons les pertes d'eau**

relever le compteur d'eau régulièrement, pour repérer les fuites

- les fuites peuvent représenter plus de 20 % de la consommation d'un foyer
- un goutte-à-goutte au robinet = 4 l/h, soit 35 m³/an

**Utilisons des équipements hydroéconomes pour réduire jusqu'à 50 % le volume consommé**

- douchette à débit limité ou régulateur de débit
- mousseur ou aérateur pour robinet
- réducteur de pression
- arrosons le jardin de manière efficace et économe
- arroser le soir, pour réduire l'évapotranspiration
- pailler protège le sol des fortes chaleurs et conserve l'humidité
- biner permet d'aérer la terre
  1 binage = 2 arrosages

## Appel à contribution ! Les Limanais ont la parole…

Les habitants qui souhaitent proposer un témoignage, une anecdote sur l'histoire du village, une recette, une belle photo du village ou toute autre idée, peuvent nous écrire sur la boite mail leslimanais@gmail.com.
Certaines de vos propositions seront sélectionnées pour le bulletin municipal.

### Les Limanais ont la parole : zoom sur…

Lionel DELERIS, employé communal à temps partiel et apiculteur amateur.

Je travaille à Limans depuis sept ans. Avant cela j'ai expérimenté différents métiers en maçonnerie, en forêt, en agriculture… Puis j'ai découvert ce métier qui avait la particularité de rassembler pas mal de domaines avec l'avantage de travailler à l'extérieur. Je l'ai d'abord exercé à Aragon dans l'Aude puis à Limans. La variété des tâches évite la routine ennuyeuse. Une autre chose me plaît, c'est l'absence d'échange d'argent. En effet, le service est gratuit.
Je suis assez sensible au sujet des déchets que nous produisons et donc ravi que tous les déchets verts soient retraités au village (compostage, broyage). À l'inverse, je constate qu'au moins un tiers des objets présents dans les ordures ménagères n'ont rien à y faire… Peut-être y a-t-il une solution? J'espère être disponible et facilement abordable pour tout le monde. Au plaisir de vous croiser sur les routes et les chemins de Limans.

## Des nouvelles de l'école

### Information rentrée scolaire 2020

La rentrée des classes aura lieu le mardi 1er septembre.

L'effectif prévu est de 26 élèves :

- 12 dans la classe des petits (5PS, 3GS et 4CP).
- 14 dans la classe des grands (3CE1, 2CE2, 4CM1 et 5CM2).

La classe des grands accueillera une nouvelle enseignante : Cécile Deauze. Nous lui souhaitons la bienvenue !

### Les inscriptions en petite section et au périscolaire sont ouvertes. Les enfants nés entre le 01/09/17 et le 31/12/17 peuvent entrer en petite section

Les documents nécessaires à l'inscription en mairie sont les suivants :

- un document justifiant de l'identité de l'enfant et de l'identité des personnes responsables de l'enfant (livret de famille, carte d'identité, passeport, copie d'extrait d'acte de naissance) ;
- un justificatif récent de domicile. Vous pouvez fournir une attestation sur l'honneur ;
- un certificat de radiation (pour les enfants venant d'un autre établissement) ;
- un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires.

La mairie vous délivrera **un certificat d'inscription. Il faut ensuite vous présenter à l'école**. L'inscription de votre enfant sera enregistrée par la directrice de l'école sur présentation de ces documents.

### Préservons nos chers repas-parents !

À la suite d'une enquête effectuée auprès des parents d'élèves, la nouvelle équipe municipale se mobilise pour apporter des améliorations au service périscolaire.

De cette enquête, est ressorti que la possibilité d'apporter un repas de la maison sur le temps de cantine est très appréciée par les parents.

**Les mesures d'hygiène à respecter sont très strictes, sans cela les repas-parents peuvent nous être retirés par les services sanitaires.** C'est pour cela que nous nous permettons de vous rappeler qu'il est **impératif de déposer des repas froids** (sortis du frigo le matin même), conditionnés dans des boîtes hermétiques, elles-mêmes placées dans des sacs.

Le lieu et la plage horaire pour déposer ces repas ne peuvent être modifiés et doivent être respectés. Sachez que vous pouvez déposer le repas-parent en même temps que vous amenez votre enfant à la garderie du matin.

### Commission cantine périscolaire

Cette commission, née au mois de juin, juste après la prise de fonction de la nouvelle équipe municipale, a déjà tenté de réfléchir à ce qui pourrait être modifié pour améliorer le service. Ceci en prenant en compte tous les acteurs : enfants, personnel communal et parents d'élèves.

Les parents qui souhaitent s'investir dans cette commission pourront se rapprocher de Valérie Dauchot, représentante des parents d'élèves, et de Caroline Picca et Élohim Brachet, conseillères municipales. Toutes les idées sont les bienvenues !

En réflexion : l'amélioration qualitative des repas, un éventuel partenariat avec le bistrot, l'augmentation de la capacité d'accueil de la

cantine, une nouvelle amplitude horaire de la garderie, l'augmentation du temps de travail du personnel communal, la tarification…
Toutes ces idées seront évidemment à budgétiser pour étudier leur faisabilité, et tout ne se fera pas en un jour. Nous avons déjà pu agir sur un premier levier : celui des modalités de paiement qui, au regard de l'enquête menée auprès des parents, étaient trop complexes. Nous espérons que la nouvelle organisation proposée vous satisfera.

### Équipement numérique

La mairie a voté une dotation en équipement numérique en faveur de l'école (financement de l'État 80 %, mairie 20 %). Les petits écoliers pourront bénéficier dès la rentrée de tablettes numériques et d'un vidéoprojecteur.

## Réouverture de la bibliothèque

### Depuis le 26 juin 2020

Attention, nouveaux horaires: le vendredi de 16 h00 à 18 h00
**Port du masque obligatoire.**
Du gel hydroalcoolique sera à disposition à l'entrée pour le lavage des mains et vous permettre ensuite de feuilleter les livres.

L'équipe de bénévoles est contente de pouvoir vous retrouver bientôt.

## Rentrée scolaire 2020-2021, Transport scolaire

Depuis la rentrée 2019-2020, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur est gestionnaire du transport scolaire sur notre territoire.
Pour inscrire vos enfants, rendez-vous sur le site :
https://zou.maregionsud.fr/acheter-un-pass-zou-etudes/
En 2019, la communauté de communes participait financièrement à votre inscription sous forme d'un remboursement d'un montant de 35 € par enfant.
Le montant de la participation pour 2020 sera débattu avec la nouvelle gouvernance courant août.
Pour vos demandes de remboursement, faire parvenir un RIB en y indiquant le nom de vos enfants ainsi qu'une preuve de l'inscription.
Pour tout complément d'information :
**Marie Rajon**
Communauté de communes Pays de Forcalquier-Montagne de Lure
Le Grand Carré – BP 41
04301 Forcalquier cedex
Tél. : 04 92 75 33 21 Fax : 04 92 75 27 50
www.forcalquier-lure.com

## Le marché hebdomadaire

Apportez vos paniers et venez rencontrer l'équipe de producteurs et artisans, tous les vendredis à partir de 16 h 30 en face de la Boulangerie Fine.
Vous attendront : des fromages et yaourts de chèvre de Limans, les légumes bio d'Iris, les conserves et le vin de Longo Maï, des salaisons, viandes et saumons fumés de Christian et depuis peu, une couturière ambulante.
Merci à eux, qui avec Karim, notre indispensable boulanger, ont maintenu tout au long de la crise sanitaire de la vie sociale dans le village et offert encore une petite agora non virtuelle entre nous !

## Le bistrot de Limans

Le bistrot de Limans, au cœur de la vie du village, vous accueille du mardi au dimanche, midi et soir, et vous offre une multitude de services ! En terrasse ou en pergola, venez satisfaire vos petites soifs et vos plus grandes faims.
Le bistrot de Limans met à votre disposition une carte spécialement diversifiée de bières qui vous feront voyager du petit village de Volx jusqu'en Allemagne, en passant par Aix et le nord de la France.

De nombreux fromages de Savoie et du nord de notre pays, ainsi que les pâtisseries maison vous sont proposés, sur place ou à emporter.
Une carte de restauration complète et variée, répondant aux besoins de chacun, vous est suggérée tous les jours sauf le dimanche, où une formule spéciale brunch à partir de 11 heures vous attend.
Diverses expositions orneront cet été les murs de notre salle de restaurant. Le cadre, avec notre terrasse donnant sur la montagne de Lure, vous offre une tranquillité absolue.
Cette dernière est également assurée par la fermeture de la route de 11 h 30 à 23 h 30 octroyée par accord municipal.
Le bistrot a souhaité maintenir son activité durant le confinement afin de continuer à dynamiser le village, répondant sur mesure aux besoins de chacun. Mais nous avons aussi pu faire face à cette période de Covid19 grâce aux villageois, que nous remercions sincèrement pour leur soutien.

## Mémoires de confinement à Limans

Petits et grands, témoignez de votre confinement. Parce que chacun a vécu les choses à sa manière, envoyez-nous vos matières… Quelques lignes, photographies…
Apportez votre contribution par mail : leslimanais@gmail.com. Ces témoignages pourront faire l'objet d'un recueil, d'une exposition… À imaginer ensemble lors d'une réunion publique sur ce thème dès que cela sera possible. Au plaisir de vous lire.

La “mARTmite nomade” qui devait intervenir en mai dernier est enfin repartie sur les routes et s’arrêtera le **samedi 26 septembre 2020** sur la place du village de Limans avec au programme :

Une journée de programmation culturelle et de découverte de pratiques artistiques et artisanales ouverte et accessible à tou.te.s !

- **“le JT de Limans”**, un atelier de mime théâtre animé par Caroline Deyber (de la cie Alerte Rouge) – à partir de 6 ans
- **“Xylo-graphisme”**, un atelier de gravure sur bois animé par l’association l’Œil du Largue – à partir de 7 ans
- **“Et comment la bière fût”** : « Une conférence pataphysique sur la bière et ses secrets, un essai joyeux sur une société méconnue qui a fondé notre civilisation, un conte sur une cité qui n’a rien a envier à l’Atlantide, un bon moment à partager par la compagnie «l’Agonie du Palmier».

Avec également, en continu toute la journée, une terrasse aux allures de guinguette, un espace jeux et lecture pour petit.e.s et grand.e..s, des transats pour rêver et une buvette pour se rafraîchir !

Ateliers et spectacle gratuits – adhésion à l’association à prix libre

Au plaisir de vous y croiser !

Un grand merci aux doigts de fées qui ont œuvré pour nous tous pendant toute la période du confinement, avec un enthousiasme et un dévouement exemplaires. Margot Jollive, Jocelyne Paulino et Magali Latard-Baton ont fabriqué un nombre impressionnant de masques (2 600), ainsi que des calots et surblouses pour des personnels hospitaliers, en organisant un véritable travail à la chaîne. Alors que l’une coupait, l’autre assemblait. Elles ont récupéré toutes sortes de tissus, ont déployé des trésors d’ingéniosité quand elles venaient à manquer d’un matériau. Les élastiques des masques, par exemple, ont été remplacés par des bas coupés dans la longueur.

Jocelyne, Magali et Margot ont su allier générosité, esprit pratique et esthétique, et ont ainsi permis aux habitants de Limans d’être équipés gratuitement en retirant les masques mis à leur disposition au bistrot ou sur le marché du vendredi.

## Le stage d'été 2020

Nous avons attendu des nouvelles rassurantes, testé de multiples possibilités, beaucoup échangé entre nous : c'est le cœur lourd que toute l'équipe de l'association s'est résignée à ne pas pouvoir organiser notre stage estival en 2020, en raison des multiples décisions prises suite à l'épidémie de Covid-19. Il n'y aura donc pas de Bal Renaissance ni de concert des stagiaires. Nous vous souhaitons de beaux moments musicaux en attendant de vous retrouver, nous l'espérons, pour de nouveaux projets très bientôt.
N'hésitez pas à nous suivre aussi sur Facebook pour être tenus informés de nos activités.
Prenez soin de vous et à très bientôt.

## Les jardins limanais

Les jardins limanais ont vu le jour en 2009. Cette association, dont l'objet est la gestion et l'animation des jardins potagers, regroupe aujourd'hui 13 « foyers » adhérents. Le terrain cultivé est mis à disposition par la commune, il se trouve en contrebas du parking Ghigo, tout en « haut » du village.
Un soin particulier est apporté aux cultures :

- Sans intrant chimique (désherbant, engrais chimiques, insecticides…)
- Gestion économique de l'eau (méthodes, choix de plants, graines).

Lors de journées collectives, les abords des parcelles, sa cabane à outils, son compost

sont entretenus par les adhérents. C'est aussi l'occasion de se retrouver pour un moment de convivialité.
Pour avoir accès à une parcelle, il faut avoir un logement sur la commune de Limans, ne pas avoir de jardin et être à jour de sa cotisation annuelle. Les parcelles disponibles sont réparties en fonction des demandes. Toute personne intéressée par une parcelle et/ou des propositions d'animations autour des jardins potagers est la bienvenue.

Pour toute information, contacter : Nathalie Souchard, présidente : 04 92 77 01 04
Florence Chaland, trésorière : 06 37 58 44 98
Samuel Peronnet, secrétaire : les.peronnet@orange.fr

## Faire la fête...

la fête locale du 15 août est un moment important de la vie de la commune et nous nous réjouissons que la préfecture ait donné son accord pour qu'elle puisse se tenir. nous avons tout à fait confiance dans le comité des fêtes qui saura l'organiser selon les recommandations en vigueur. même si la fête ne se fait pas dans les conditions habituelles, la vie reprend enfin son cours. un moment de bonheur et de retrouvailles qui sera apprécié, nous l'espérons de tout cœur, par chacun des villageois et des vacanciers.

Comité des Fêtes LIMANS

### Fête du village de limans
### samedi 15 & dimanche 16 août 2020

**samedi 15 août 2020**

**Place de mai**
14 h - 18 h concours de pétanque.

**Place de la tour de guet**
17 h - 18 h magicien magie nimbus spectacle pour enfants.
18 h 30 - 19 h 30 spectacle de danses indiennes
19 h 30 : buvette & restauration sur place, camion pizza, crêpes sucrées/salées, barbe à papa, pop corn, granités
21 h 30 - 23 h 30 cinéma plein air «travail d'arabe» de Christian Philibert

**Dimanche 16 août 2020**

**Place de Mai**
10 h - 13 h : jeux pour enfants, tire à la corde, lancée d'œufs, jeux de piste, etc.

En raison du COVID 19, toutes les précautions seront prises : gel hydroalcoolique à disposition, spectacles visibles en station assise avec distanciation de 1 mètre entre chaque chaise. Nous vous invitons si vous le souhaitez à amener votre propre chaise.

Souhaitons que la météo soit au rendez-vous et nous vous espérons nombreuses, nombreux.

MHEMO
MAISON D'HISTOIRE ET DE MÉMOIRE D'ONGLES

# XII ème journée d'étude :

## *1962* : *Quitter Palestro…*

**Samedi 19 septembre 2020**

Au foyer rural Yvan Durand à Ongles, à partir de 9h30

Ph. J-L. Kelbel

***Une journée mémorielle :***

***Dans l'angoisse née de la signature des accords d'Evian, le lieutenant Durand, chef de la S.A.S. de Palestro, réussira à rassembler ses hommes et leurs familles pour les conduire à Ongles.***

**Bulletin d'inscription et programme à retirer aux offices du tourisme de Banon, Forcalquier, et Saint Etienne les Orgues,**
**ou à télécharger sur notre site : http://www.mhemo.org**
**Pour tous renseignements : mhemo.ongles@orange.fr**

## Obligation du port du masque

Les décrets du 10 et du 17 juillet 2020, rendent désormais obligatoire le port du masque dans les **espaces clos** recevant du public, en particuliers les magasins de vente et les centres commerciaux ainsi que les administrations, banques, musées, chapiteaux…
Cette obligation s'applique uniquement aux personnes à partir de onze ans.
Le port du masque n'est pas obligatoire dans l'espace public. Cependant, les masques doivent être portés systématiquement par tous dès lors que les règles de distanciation physique ne peuvent être garanties.

## Relevé des compteurs d'eau

La municipalité remercie les résidents secondaires abonnés au réseau d'eau de bien vouloir communiquer à la mairie leur consommation d'eau avant leur départ en vue de la facturation de la consommation de l'année 2020.

## Stop Linky

*Nous serons de nouveau présents sur votre région…*

**Enedis revient à la charge pour l'installation du nouveau compteur communicant Linky à Limans**

Suite à une réunion d'information du Collectif Stop Linky Montagne de Lure sollicitée par l'ancienne municipalité, les Limanais ont été nombreux à suivre leurs recommandations en refusant l'installation du Linky lequel s'avère dangereux, nocif pour la santé à cause des émissions électromagnétiques, un compteur espion au service du Big Data, et de toute façon une aberration écologique (35 millions de compteurs en état de marche remplacés par un appareil avec une durée de vie supposée d'une dizaine d'années).
Comme beaucoup d'autres municipalités en France, les élu.e.s limanais.es tentent d'assurer à la population un minimum de protection – même si la France a opté pour le déploiement du Linky, « il n'en résulte pas d'obligation légale pour l'usager », comme le souligne la brochure du Comité Stop Linky de Largue en Lure, regroupant 4 collectifs dans le département 04.
Cette brochure est disponible en mairie contre une PAF de 2 Euros.

Pour vous informer individuellement, vous pouvez en savoir plus sur le Linky et les manières de le refuser
sur les sites internet
http://www.refuslinky04000.fr/
http://www.robindestoits.org/ ou
http://www.refus.linky.gazpar.free.fr/

ou poser vos questions par mail au Comité Stop Linky de Largue en Lure, surtout si vous vous trouvez face à une installation contre votre gré puisque votre compteur se trouve à l'extérieur de votre habitation ou que vous avez cédé aux pressions des installateurs :
stopcompteurscommunicantslure@netcourrier.com

## Décès

Madame ROCCO Marinette, décédée le 14 avril 2020 à Marseille à l'âge de 87 ans.

*Atelier construction de nids d'hirondelles avec Nils Peronnet le 19 juillet-Nils et ses amis nous ont sensibilisé sur les difficultés du monde moderne pour les hirondelles et les martinets, et les moyens de les aider un peu.*

Vous souhaitez être informé(e) plus régulièrement
de ce qui se passe au village ?

**Inscrivez-vous à Limans-Cité, notre liste d'informations municipales par courrier électronique !**

Si vous possédez une adresse mail,
vous pouvez la communiquer en mairie,
ou envoyer un courriel à mairie.limans@wanadoo.fr
pour demander à être inscrit(e)
et bénéficier ainsi de toutes les actualités limanaises.

https://www.facebook.com/villagedelimans/